

Aménagement du territoire : réception du barrage du goéland

Après 1an et demi de travaux de réhabilitation, le barrage du Goéland sera réceptionné le 18 décembre par la SODEPAR, maître d'ouvrage pour le compte de la Collectivité Territoriale.

Construit à la fin du XIXème siècle, le barrage du Goéland a été consolidé et surélevé à 2 reprises en 1933 et 1970. Certains facteurs comme les années et les conditions météorologiques ont fortement contribué à la dégradation de l'édifice devenu si instable qu'en janvier 2007 la préfecture avait pris des mesures de sécurité en évacuant préventivement les habitants de la vallée.

La réfection du barrage du Goéland doit donc permettre d'en améliorer la stabilité ainsi que les conditions d'évacuation des crues, étanchéiser l'ouvrage, et surtout assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Saint-Pierre – un mandat de gestion a d'ailleurs d'ores et déjà été signé avec la Mairie de Saint-Pierre.

Le coût total du barrage du Goéland est estimé à 5.5 millions d'euros avec un financement de l'Union Européenne à hauteur de 60% et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les 40% restants.

L'objectif en matière d'eau pour les prochaines années consistera en la poursuite du chantier d'extension et de réfection totale du réseau afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée conjointement à celui d'une meilleure mobilisation de la ressource.

En savoir plus

Fiche d'information détaillée sur les caractéristiques techniques du barrage du Goéland
<http://www.sodepar.com/fr/10-amenagement.html>

L'inauguration officielle se déroulera le 18 décembre prochain à 15h00.

Contact presse

Marie-Laure BOHAN
SODEPAR
Chargée de communication